

LUBLIN STUDIES IN MODERN LANGUAGES AND LITERATURE,
42(4), 2018, [HTTP://LSMLL.JOURNALS.UMCS.PL](http://LSMLL.JOURNALS.UMCS.PL)

Salah Mejri

Université Paris 13, France
99, av. Jean-Baptiste-Clément
93430 Villetaneuse, France

salah.mejri@univ-paris13.fr

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

La phraséologie : cotexte, contexte et contenus culturels

ABSTRACT

The aim of this paper is to show that most of the research on phraseology has focused in recent decades on the syntax that governs both internal and external combinatorics. The semantic analyses have been limited to semantism excluding co(n)text. In this article, we try to show how phraseologisms, as units of the third articulation of language, have the inherent semantic trait of a semantic incompleteness which complement cotexts and contexts. In addition, there is very little research into the cultural dimension.

Keywords: phraseology, frozen structure, cotext, context, cultural content.

Les études phraséologiques, qu'elles traitent du figement en général ou de certains types de séquences, s'intéressent presque exclusivement à la dimension syntaxique. L'intérêt particulier à la combinatoire interne des séquences figées répond à la problématique de la relativité du figement qui, comme il est maintenant communément admis, relève d'une gradation allant du moins figé au plus figé (Gross, 1996; Anscombe, 2003; Mejri, 1997). Cette

problématique est corrélée à une autre qui relève des difficultés pratiques ayant trait aux manipulations informatiques en matière de reconnaissance ou de génération (cf. entre autres Colson, 2018).

La dimension sémantique n'a pas bénéficié du même intérêt. Si l'on excepte les travaux précurseurs de Gréciano (1983) sur la sémantique des expressions idiomatiques et ceux qui ont porté sur la sémantique des expressions parémiques (Anscombe, 2000; Kleiber, 2000; Conenna, 2000; Tamba, 2000), force nous est de constater que la combinatoire externe (cotexte) et les éléments énonciatifs qui interviennent dans la structuration du sens des phraséologismes ont été abordés d'une manière parcellaire.

Nous voudrions rappeler dans ce qui suit la problématique du sens des phraséologismes avant d'aborder les rôles que jouent respectivement le cotexte et le contexte dans la configuration finale des séquences figées tout en tenant compte d'un aspect, toujours évoqué mais pas suffisamment analysé, celui qui concerne les contenus culturels associés à l'emploi des phraséologismes.

1. La problématique du sens des phraséologismes

Avant de traiter des questions relatives au cotexte et au contexte des séquences phraséologiques, il serait utile de rappeler très brièvement ce qui se fait actuellement dans le domaine de la sémantique phraséologique. Trois points sont à retenir :

a. Une approche autocentrée

Un survol rapide des études phraséologiques montre clairement que l'analyse sémantique de ce genre de séquences s'est limitée aux opérations qui s'effectuent à l'intérieur de l'unité polylexicale. Cela a d'abord concerné les relations sémantiques entre le sens des constituants et le sens global, souvent traduites en termes de compositionnalité et non-compositionnalité, se servant des règles de la compositionnalité des séquences libres qui consistent à calculer le sens, conformément aux règles de la combinatoire syntaxique, à partir des sens respectifs des éléments qui interviennent dans la formation des phraséologismes. Si le même processus est reconduit dans une

séquence figée, on dit qu'elle a un sens compositionnel. Si ce n'est pas le cas, on est dans un sens non-compositionnel. (1) et (2) marquent cette opposition :

- (1) Les amis de mes amis sont mes amis.
- (2) Un ange passe.

Le même aspect sémantique est abordé sous l'angle de l'interprétation des séquences hors contexte, linguistique ou extralinguistique. C'est là qu'on oppose les séquences transparentes aux séquences opaques. Une séquence est dite transparente si elle ne pose aucun problème d'interprétation aux lecteurs. Si tel n'est pas le cas, elle est dite opaque. Puisqu'on est de côté de l'interprétation, cette opposition relève du domaine des performances individuelles, alors que la première opposition, qui relève à la fois de l'encodage¹ et du décodage, se situe au niveau des compétences linguistiques. Il nous a été donné de présenter la différence entre les deux dichotomies (Mejri, 2018c), rappelons tout simplement les arguments suivants :

- La compositionnalité relève des compétences linguistiques générales, qu'elle soit appliquée aux associations syntagmatiques libres ou figées ;
- L'opération d'encodage implique les deux positionnements de l'interlocution : la production du discours et sa réception. Un locuteur est supposé ne pouvoir encoder normalement que ce qu'il est capable d'interpréter ;
- L'interprétation ne relève que du savoir linguistique du récepteur.

C'est pourquoi des séquences très opaques pour certains peuvent être transparentes pour d'autres. L'exemple type de ces séquences sont celles qui relèvent des domaines spécialisés ou des variantes régionales, professionnelles ou générationnelles :

¹ Les termes encodage et décodage sont employés d'une manière neutre neutre, renvoyant respectivement aux opérations par lesquelles on produit du discours (la position du locuteur) et on l'interprète (la position de l'interlocuteur). Cela ne signifie pas que l'on réduit la langue à un simple code, même si elle assure certaines de ses fonctionnalités.

- (3) Accouche, qu'on baptise ! Sens : « décide-toi », expression québécoise (Lamiroy et al., 2010, p. 80)

Cette expression est transparente pour les Québécois, elle ne l'est pas pour les autres francophones.

Toujours dans la même perspective autocentrée, il y a lieu de retenir les travaux qui privilégient la structuration sémantique interne de certains types de séquences comme les pragmatèmes (Blanco & Mejri, 2018), les actes de langage stéréotypés (Kauffer, 2018) ou les proverbes (Kleiber, 2016). Un exemple illustre bien cette démarche, celui de l'analyse des proverbes métaphoriques. À ce propos, Kleiber (2000) montre très bien comment la différence entre les proverbes non métaphoriques et les proverbes métaphoriques réside dans l'intervention d'une montée synecdochique dans les seconds, ce qui permet de passer de la littéralité métaphorique au sens global. Ainsi dans l'exemple (4) :

- (4) Les chiens aboient et la caravane passe

le sens littéral aboutit, par généralisation et application aux conduites humaines, à l'idée d'avancer malgré les critiques.

b. Une approche exocentrée

Les éléments cotextuels et contextuels, un peu marginalisés dans les études phraséologiques, n'en sont pas pour autant totalement exclus. On peut ramener les travaux qui s'y sont intéressés aux trois points suivants : le mode d'insertion de ces unités dans le cotexte, le défigement et les liens que peuvent avoir certaines séquences avec la situation d'énonciation.

L'insertion dans le cotexte concerne d'abord les aspects syntaxiques de la combinatoire externe de tout phraséologisme et l'ensemble des interactions possibles entre combinatoire interne et cotexte. Cela concerne d'abord l'ensemble des conditions de congruence sémantique et syntaxique qu'un emploi normal d'une séquence exige. Gross (2015) en fait un facteur désambiguïsant, parfois même enlevant un aspect important de l'opacité d'expressions considérées comme telles (voir également Kleiber, 2018). Outre cet

aspect général, trois dimensions sont retenues : la structuration des énoncés par les séquences phraséologiques, les marques métalinguistiques qui leur sont associées, et le statut intertextuel de certaines formes phraséologiques.

La structuration se fait de différentes manières :

- elle prend la configuration d'éléments endophrasiques qui interviennent dans le discours comme cataphores (le cas le plus étudié étant les phraséologismes dans les titres de textes, notamment journalistiques) et comme anaphores souvent présentes dans les clauses ;
- elle prend la forme d'éléments lexicaux ou grammaticaux intervenant dans l'organisation des phrases ;
- elle concerne également l'ensemble des inférences impliquées par le sens littéral et global qui offrent la trame d'une structuration sémantique des énoncés.

Les marques métalinguistiques sont associées à l'emploi de certaines séquences figées qui en soulignent la façon de s'exprimer : *comme on dit*, *comme dit X*, *si je puis dire*, etc. (Anscombe, 2015 ; Kleiber, 2016).

La question de l'intertextualité se pose clairement avec les énoncés parémiques dont le mode d'insertion dans le discours est nécessairement celui de la citation, que cela soit accompagné de marques spécifiques ou autres.

Le défigement est un autre phénomène qui intéresse l'emploi déviant des phraséologismes, phénomène pouvant revêtir des modifications séparées de la forme et du contenu des séquences polylexicales ou associant les deux, conduisant dans tous les cas à un enrichissement sémantique par lequel sont exploitées les multiples ressources dont recèlent ces séquences (Zhu, 2013; Ben Amor, 2018; Sfar & Buvet, 2017).

Ce mode d'insertion ne concerne pas uniquement le cotexte, il relève également du contexte énonciatif. Comme on l'a déjà indiqué, ces pistes d'investigation ont permis d'isoler les aspects pragmatiques inhérents à l'emploi de certains phraséologismes. En plus des travaux de Mel'čuk (2013), Blanco & Mejri (2018) et Kauffer (2018), on peut

renvoyer par exemple aux travaux relatifs à l'(im)politesse (Kerbat-Orecchioni, 2010 et 2014; Mejri, 2017c).

c. De l'hétérogénéité des contenus sémantiques des phraséologismes
 Quand on étudie la sémantique des unités polylexicales, on est confronté à au moins trois difficultés : la dualité sémantique de ces unités, le caractère particulier de leur signifiant et la dimension culturelle bien présente lors de leur emploi.

La dualité sémantique des séquences figées, caractéristique intrinsèque, découle de leur nature syntagmatique, qui a pour corollaire un sens compositionnel (dit souvent littéral) auxquels'ajoute un sens global. Cette dualité est une constante dans toutes les séquences polylexicales : le premier sens est associé à un enchaînement syntagmatique, régi par les lois de la composition syntagmatique compositionnelle ; le second correspond à la totalité de l'association syntagmatique en tant qu'unité du lexique. Découle de cette dualité qui, rappelons-le, n'a rien à voir avec la polysémie. Il s'agit d'une hiérarchisation entre les deux significations qui se superposent : le sens global est celui de l'emploi courant de la séquence figée ; l'autre sens, littéral, toujours sous-jacent, peut être activé toutes les fois que cela est nécessaire.

D'où la particularité du signifiant pluriel de ces séquences : cette pluralité fait que le signifiant est lui-même motivé puisqu'il comporte, à l'instar de tous les signes construits, son signifié propre.

Ainsi aurions-nous un schéma de ce signe linguistique différent de celui décrit par Saussure:

$$S_a \text{ global} \left\{ \begin{array}{l} \text{signifiant syntagmatique libre} \\ \text{Signifié compositionnel} \end{array} \right. / S_e \text{ global}$$

C'est en rapport avec ces spécificités sémiotiques que les phraséologismes s'accompagnent de contenus culturels que charrie le plus souvent la pluralité du signifiant. Cette pluralité pose problème

parce qu'on ne sait pas trop quoi en faire : s'agit-il d'un contenu sémantique ? Si tel est le cas, doit-il être traité de la même façon que le signifié lexical global ? Si tel n'est pas le cas, quel statut lui accorder et surtout comment en rendre compte dans les descriptions linguistiques ?

Partant de ce bref rappel, nous détaillerons les trois pans privilégiés ici que sont le cotexte, le contexte et le contenu culturel.

2. Phraséologismes et cotexte

Le cotexte peut être défini comme un cadre, pas nécessairement textuel, mais toujours discursif, dans lequel s'emploie le phraséologisme. Ce cadre ne correspond pas nécessairement à une dimension particulière : il peut être un énoncé non phrastique, une phrase simple, complexe ou multiple, un texte court ou long pouvant atteindre la taille d'un ouvrage. Le caractère extensible de ce cadre dépend de l'ensemble des liens que le phraséologisme peut avoir avec le cotexte, et des différentes fonctions assurées par ce cadre discursif, parmi lesquelles nous retenons les trois suivantes : l'interprétation du phraséologisme (l'action du cotexte sur l'unité polylexicale), la structuration de l'énoncé (l'action inverse), la génération textuelle à partir du phraséologisme.

a. L'interprétation du phraséologisme

Comme toute unité de la troisième articulation, le phraséologisme n'échappe pas au principe de la congruence combinatoire, qu'elle soit syntaxique, lexicale ou sémantique. Ce principe gouvernant non seulement la bonne formation des énoncés mais également leur cohérence et leur cohésion, régit l'ensemble des interactions sémantiques qui s'effectuent entre le phraséologisme et son environnement discursif, lequel environnement peut être :

- opacifiant :

(5) Cette adaptation de la loi littoral est *une bouteille à l'encre* dont seuls les rats sauront en profiter. (wikitionary.org)

C'est la preuve que ni le cotexte gauche ni le cotexte droit n'apportent des éléments sémantiques discriminants permettant de faire émerger la cohérence sémantique de la totalité de la phrase. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'éléments tellement généraux qu'il n'est pas possible d'imaginer, pour celui qui ignore le sens de *C'est la bouteille à l'encre*, « un problème insoluble, une situation embrouillée, obscure », une quelconque congruence entre le sens littéral de l'expression qui n'a pas de compatibilité sémantique particulière avec le cotexte, à part peut-être la relation de l'écriture. Une telle incongruence opacifie beaucoup plus qu'elle ne clarifie le sens de l'expression.

- non opacifiant :

- (6) Je suis désolé de vous apprendre que votre mari *a passé l'arme à gauche*, toutes mes condoléances. (expressions-françaises.fr)

Contrairement à (5), (6) comporte un ensemble d'éléments qui annoncent (cotexte gauche) ou qui reprennent (cotexte droit) une partie ou la totalité du sens de la locution verbale *passer l'arme à gauche* : le contexte gauche comporte l'annonce d'une mauvaise nouvelle à une femme à propos de son mari ; le contexte droit précise la nature de cette annonce. Vu son caractère pragmatique qui exige qu'on n'emploie la formule *toutes mes condoléances* qu'en cas de décès, on établit l'équation entre mauvaise nouvelle et décès. Même si l'on ne connaît pas cette séquence, le cotexte fournit l'essentiel sémantique nécessaire à son interprétation ;

- ambivalent :

- (7) Malgré les avaries, le skipper avance contre *vents et marées*.

Cet exemple présente la particularité d'avoir un cotexte où l'interprétation littérale et globale de la séquence *contre vents et marées*. De tels cotextes sont rarement accidentels. Derrière leur emploi réside une volonté de jeu. Toujours est-il que tout locuteur n'ayant pas l'expression dans son stock lexical ne serait pas capable de l'interpréter correctement en dehors du cadre maritime, celui de la navigation dans des conditions météorologiques peu favorables.

b. La fonction structurante des phraséologismes

Cette fonction permet de mettre en saillance deux faits notoires dans l'emploi des phraséologismes : l'action qu'ils peuvent avoir sur le cotexte et le rapprochement entre le lexical et le grammatical. Quand on parle de structuration, on situe l'analyse au niveau de l'organisation du pensable et de son expression. Cela concerne la manière dont on présente linguistiquement les contenus qu'on cherche à expliquer. Chaque langue dispose de tout un arsenal d'éléments linguistiques pour assurer cette fonction d'organisation que l'on évoque souvent quand il s'agit des outils grammaticaux et beaucoup moins à propos des moyens lexicaux, notamment phraséologiques. Rappelons tout de même que le phénomène de la grammaticalisation puise ses origines dans le stock lexical par lequel des mots dits de sens plein se spécialisent dans l'expression de catégories sémantiques générales (temps, espace, personne, rapports logiques, négation, etc.). C'est donc la nature sémantique des éléments structurants, non leur nature grammaticale ou lexicale, qui importe dans la description de la structuration des cotextes. Ainsi pourrions-nous avancer l'idée que l'organisation des énoncés n'est pas le monopole des outils grammaticaux. Cette affirmation est d'autant plus vraie que l'énoncé structuré est important. En d'autres termes, l'intervention du lexical, notamment phraséologique, dans l'organisation du discours est proportionnelle à la taille du discours : plus sa taille est grande, plus la nature lexicale des éléments structurants est prégnante. Ces trois exemples illustrent cette analyse :

- La structuration phrastique :

- (8) Il est *trop* intelligent *pour* ne pas comprendre ce que je dis.
- (9) Il est *trop* intéressé *pour que* sa déclaration soit innocente.

Il s'agit d'un cotexte étroit, de nature phrastique, où l'expression de la relation consécutive est associée à l'idée d'excès qui fait qu'on inverse l'expression du contenu sémantique de la proposition consécutive (on ajoute une négation pour signifier le contraire et vice-versa) :

- (9) Il est intelligent (*trop* = plus que suffisant) → résultat : il comprend ce que je dis.

Cette expression, grammaticalisée grâce à l'unité (la construction, le moule, la locution...) discontinue dont l'espace intercalé est saturé par un adjectif, a pour correspondant l'unité *assez + adjectif + pour* (que) sans la notion d'excès qui l'inversion dans la forme de l'expression. C'est ce qui donne l'équivalent suivant :

(10) Il est assez intelligent *pour* comprendre ce que je dis.

(11) Il est assez intéressé *pour que* sa déclaration soit innocente.

Cette idiomaticité dans l'expression de la relation consécutive est ainsi grammaticalisée en français.

▪ La structuration interphrastique :

Conformément à l'idée de la proportionnalité entre le lexical et le grammatical, en fonction de l'importance et de la taille du discours structuré, nous choisissons ce passage extrait du roman de Toni Morrison (*Un don*, Christian Bourgeois (Ed.), 10(18), 2009, pp. 118-119) :

(11) Bien qu'elles n'eussent rien en commun quant à leurs opinions sur l'autre groupe, elles avaient tout en commun par rapport à une chose : les promesses et les menaces des hommes. Là, étaient-elles d'accord, résidaient la sécurité aussi bien que le risque. Et *les deux groupes* s'étaient adaptés. *Certaines*, comme Lina, qui avaient fait l'expérience de la délivrance comme de la destruction toutes proches, se retiraient. *D'autres*, telle Sorrow, qui n'avaient apparemment jamais été instruites par d'autres femmes, devenaient leur jouet. *D'autres encore*, telles ses compagnes de voyage, les combattaient. *D'autres*, les pieuses, leur obéissaient. Et *quelques-unes*, comme elle, après une relation d'amour mutuel, devenaient comme des enfants une fois leur homme disparu. Sans le statut ou l'épaule d'un homme, sans le soutien de la famille ou des amis, une veuve n'avait, en pratique, aucun statut légal.

Tout ce qui suit la séquence *Et les deux groupes s'étaient adaptés* vient expliciter les différentes postures des unes et des autres ; d'où les reprises par les différents pronoms indéfinis du syntagme nominal *les deux groupes: certaines..., d'autres..., d'autres encore..., d'autres..., quelques unes...*. De telles reprises ont un ancrage lexical spécifique dans ce passage, le syntagme repris, qui change en fonction des

cotextes. Il ne s'agit pas ici d'une simple énumération mais bien d'un choix de structuration du texte qui emploie certes les trois premiers éléments souvent utilisés dans une situation ternaire (*certaines... d'autres... d'autres encore*). Mais l'auteur (ou le traducteur) y ajoute *encore une fois, d'autres* et *quelques unes* qui marque l'extraction d'un nombre réduit.

De telles configurations de structuration discursive sont multiples et variées et dépendent de l'arsenal phraséologique disponible et des choix stylistiques du locuteur. L'arsenal phraséologique couvre un continuum allant du plus grammaticalisé au moins grammaticalisé. Ainsi aurions-nous des séquences discontinues de ce type :

- (12) D'une part... d'autre part/ Primo... secundo... tertio.../ Au premier abord... mais réflexion faite...

▪ La structuration textuelle :

Avec les outils lexicaux, la structuration dépasse l'enchaînement de quelques phrases pour couvrir quelques fois des textes entiers. Ce pouvoir structurant de certains phraséologismes, notamment ceux qui sont de nature parémique, revient à leur dualité sémantique intrinsèque, la grande abstraction à laquelle conduit la montée synecdochique dans le cas des proverbes métaphoriques, et le caractère pluriel de leur signifiant. Les trois caractéristiques offrent à l'environnement cotextuel un nombre considérable de points d'ancrage aux renvois endophrasiques comme c'est le cas dans l'exemple (13) où le proverbe *Qui se ressemble s'assemble* assure la double fonction anaphorique et cataphorique pour la totalité du passage :

- (13) Les corps des deux lutteurs s'aiment. Pour l'ignorer, il faut n'en avoir jamais vu s'empoigner, se malaxer, se rouler, s'évaser. Leur violence est tendre, ils ahanent à l'unisson, ils restent immobiles l'un contre l'autre de longs moments. Chaque prise est un mot d'amour. De même que chaque fleur.

Qui se ressemble s'est assemblé. Mère Teresa n'avait pas le monopole de l'amour, à Calcutta. (Eric Orsenna, *L'Avenir de l'eau*, Fayard, 2008, p. 116)

c. La fonction génératrice des phraséologismes :

Si dans le paragraphe précédent, le phraséologisme participe de la construction du cotexte en s'y intégrant, avec la fonction génératrice, ce pouvoir structurant atteint une limite telle que le segment phraséologique se transforme en prétexte pour la production du discours. Il devient ainsi un point à partir duquel le texte se développe. Ce phénomène peut avoir plusieurs configurations :

- L'enchaînement phraséologique :

Avant d'en donner un exemple, il faudrait fournir quelques explications à propos de ce phénomène, très fréquent mais peu étudié. Il s'agit de la concaténation polylexicale dans le discours. Elle peut être continue ou discontinue mais ses éléments fournissent dans tous les cas une chaîne qui en assure l'unité d'ensemble. Une telle unité peut être de nature lexicale ou grammaticale, contrainte ou non contrainte, de forme ou de contenu, sémantique ou culturelle, mondaine ou métalinguistique, de nature identitaire ou stylistique, etc. Elle est fortement présente dans le discours, qu'il soit spontané ou élaboré. L'exemple suivant, basé sur une reprise partielle ou totale d'éléments lexicaux, sert de prétexte à l'auteur pour élaborer son texte : les trois occurrences de *bon*, ayant trois significations différentes dont la troisième sert de constituant à une unité polylexicale, forment un enchaînement où se croisent monolexicalité et polylexicalité ; avec en fait, employée en tête de phrase sous forme d'une anaphore qui ponctue ce discours particulier, celui « des enfants de France et de Navarre », on assiste à la réduplication du même segment polylexical. La dernière occurrence, suivie de trois points de suspension, souligne le pouvoir générateur de ce type d'enchaînement qui assure un autre type de génération, celui du commentaire métalinguistique qui vient expliquer et justifier dans le segment mis entre parenthèses ce marquage linguistique d'un type particulier d'une façon de parler que le narrateur met en dérision :

- (14) Moi : *Bon*, et qu'est-ce qu'elles ont de si *bon*, ces histoires *pour de bon* ?
 Monsieur Malaussène : Elles sont vraies, je te dis ! *En fait*, Baptiste est un orphelin. *En fait*, c'est un orphelin d'Afrique. *En fait*, ses parents lui racontent les histoires de ses parents. *En fait*...

(c'est vers ces années-là que tous les enfants de France et de Navarre se sont mis à commencer leurs phrases par « *en fait* », comme s'ils s'adressaient à un public *a priori* débile ou suspicieux).

(Daniel Pennac, *Le cas Malaussène I*, Gallimard, 2017, p. 105)

▪ Le jeu dans les phraséologismes :

Dans ce cas de figure, le phraséologisme sert de thème à l'ensemble des prédications qui constituent le discours. Tel est le cas dans cet exemple (15):

- (15) Je me souviens, à ce propos comme t'avait amusée l'anecdote racontée par Fa., ma nièce psychologue, recevant dans son cabinet un petit garçon envoyé par ses parents fort inquiets d'entendre l'enfant *se prononcer pour la peine de mort* et en revendiquer avec ostentation l'absolue nécessité. En interrogeant le bambin, qu'on s'inquiétait de trouver si cruel à son âge, Fa. avait fini par comprendre. L'enfant avait fondu en larmes en protestant de toute sa force : « Mais c'est bien, *la peine de mort* ! C'est normal d'avoir de la peine quand quelqu'un est mort ! »

Génie de l'enfant qui transformait la punition en chagrin !

Ne l'avais-je pas revendiqué, ce chagrin-là, pour la peine infligée ?

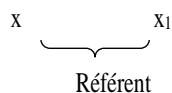
Mais toi, disais-tu, tu ne voulais ni de la punition ni du chagrin.

(Noëlle Châtelet, *La dernière leçon*, éditions du Seuil, 2004, pp.70-71)

où *se prononcer pour la peine de mort*, séquence mise dans la bouche d'un enfant, qui « en revendique avec ostentation l'absolue nécessité », sert de support thématique au reste du discours, qui fournit une réponse à l'interrogation devant une telle affirmation. Le tout est construit sur la base d'un jeu sur le sens du constituant peine, permettant ainsi d'inverser l'interprétation globale de la séquence en la remplaçant par une interprétation littérale « avoir de la peine quand quelqu'un est mort ». Le commentaire métalinguistique vient continuer le discours généré par cette expression. Là également, faut-il encore le souligner, l'enchaînement polylexical est encore présent à travers toutes les reprises partielles ou totales de la séquence génératrice du discours : la reprise, au lieu d'être identique comme *en fait*, se trouve diffractée.

▪ La reprise métalinguistique :

Comme on l'a vu dans les deux exemples précédents, (14) et (15), le commentaire linguistique n'a d'autres raisons d'être que l'emploi dans le contexte concerné du phraséologisme en question. Ce métadiscours qui vient se superposer au discours premier, celui qui renferme le segment phraséologique, comporte une réflexion qui a pour objet la façon de dire les choses. Cela peut concerner la façon de les dénommer, la manière d'employer les dénominations ou tout simplement leur configuration (formelle : la polylexicalité/ et sémantique : le dédoublement). Mais quel que soit l'emploi, il faut souligner la nécessité d'une reprise anaphorique métalinguistique. Cette anaphore a la particularité de reprendre un élément linguistique en s'inscrivant non pas dans une chaîne de référence comme c'est le cas pour les emplois anaphoriques communs où X et X1 réfèrent à la même entité, mais l'élément anaphorique renvoie au signe linguistique repris. Cela répond au schéma suivant :



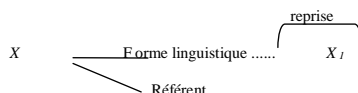
- (16) *Paul* est parti se promener. *Le pauvre* a fait une chute. Et à la suite de laquelle *il* a été hospitalisé.

En (16), Paul, le pauvre et il renvoient à la même personne. Il en est de même pour chute et laquelle : tous les deux ont pour référent le même événement. Sans cette coréférence, il serait impossible d'interpréter correctement cet énoncé. Avec la reprise métalinguistique, X1 ne partage pas le même référent que X, mais son référent est justement l'occurrence X en tant que signe linguistique. C'est pourquoi X1, s'il n'est pas une forme pronominale, se décline sous la forme d'une lexie méta- ou périlinguistique comme le montre cet exemple qui illustre les deux formes de reprises :

- (17) a. Il cherche à ce qu'on lui *rende justice* ; *une justice* dont il a toujours rêvé.
 b. « *J'exige que justice soit faite* » ; il n'arrête pas d'avoir *cette phrase* à la bouche chaque fois qu'on évoque le drame qu'il a vécu.

En (17a), l'anaphore fidèle est conforme au schéma (16). Il n'en est pas de même dans (17b), où X1 (*cette phrase*) a pour référent la forme linguistique de X (*J'exige que justice soit faite*). On assiste à une rupture de la référence commune (cas de (17a)) des deux occurrences au profit d'une dissociation entre le référent de X et sa forme linguistique qui servira de vecteur à cette anaphore métalinguistique :

(18)



La référence de X1 à la forme linguistique de X peut être partielle ou totale. Dans l'exemple (19), on reprend le premier élément de la séquence polylexicale en remettant en question la littéralité de l'élément repris, soutien :

- (19) Il lui rendit ses vêtements.
 - Pourquoi vous êtes-vous fait ôter ce tatouage ? Lui demanda-t-il pendant qu'elle s'habillait.

Toujours émouvante, cette torsion des hanches pour faire glisser le fourreau des tailleurs.

- Laissez-moi deviner...
 Le *soutien-gorge* était de ceux qui épanouissent plus qu'ils ne *soutiennent* ». (Daniel Pennac, *Monsieur Malaussène*, Gallimard, Folio, 1995, p.625-626)

En (20), en plus des anaphores pronominales (*y, ça...*), toutes sortes de reprises lexicales sont mis en concurrence pour alimenter le discours généré par ces reprises métalinguistiques : *phrase, truc, du japonais, du chinois...*S'y ajoutent les transformations par adjonction qu'on lui fait subir au moyen d'adverbiaux comme *entre midi et deux, du côté de chez Swann, s'y font pas chier* :

- (20) Deux petits spots éclairaient la scène sur laquelle Samir et Momo évoluaient. J'avais imaginé une situation dans laquelle deux potes découvrant l'appartement d'un ami « français » décryptent une affiche sur le mur où il est écrit :

« *Les hommes naissent libres et égaux en droits* ».

Samir entre en scène, s'approche de l'affiche et, narquois, la lit :

- *Les hommes naissent libres et égaux ? il y croit ma parole.*
- *Ou bien c'est de la provoc.*
- *Non non, il y croit !*
- *Attends, c'est pas un imbécile.*
- *Ah ça non, il a même son bac.*
- *Il a son bac ?*
- *Avec mention.*
- *Et il affiche ça ?*
- *C'est à croire...*
- *Et il reçoit des gens ?*
- *Oui.*
- *Qui lisent ça ?*
- *Oui.*
- *Et personne lui dit rien ?*
- *Non, il assume.*
- *Il assume ?*
- *Il assume.*
- *Allez, on se casse !*

Momo fait mine de partir... Samir reste et colle son nez sur l'affiche.

- *Qu'est-ce que tu fous ?*
- *Attends ! Je lis (il décroche l'espèce de tableau), oui c'est bien ça... « *Les hommes naissent libres et égaux...* » C'est y pas joli, ça, c'est quand même une belle phrase... « *Libres et égaux* », j'adore ! C'est de qui ?... Vu la zénitude de la phrase, c'est du japonais à coup sûr, ou du chinois... Non ! Non ! C'est pas un Français qui aurait écrit un truc pareil... « *Les hommes naissent libres et égaux...* » Y a un truc qui cloche.*
- *Ben oui y a un truc qui cloche, elle est incomplète cette phrase, elle est mal finie (il s'approche), y a un truc à compléter... (il fait mine de réfléchir et soudain) Mais oui ! ... *Les hommes naissent libres et égaux... entre midi et deux.**
- *Excellent... *Les hommes naissent libres et égaux entre midi et deux !...* Hum, c'est peut-être un peu strict, attends voir, *les hommes naissent libres et égaux... du côté de chez Swann !**
- *Oui très bon ! Voyons si on peut pas faire mieux, *les hommes naissent libres et égaux...**

Et l'autre répond :

- *S'y font pas chier !*
- *Oui ! C'est ça ! Le bout qui manquait s'y font pas chier !*

(Magyd Cherfi, *Ma part de Gaulois*, Actes Sud, 2016, pp. 42-44)

3. Phraséologisme et contexte

Si l'on définit le contexte, par opposition au cotexte, comme la situation extralinguistique ou énonciative, cela devrait couvrir les éléments constitutifs de la situation d'énonciation : *le Je-Ici-Maintenant*. Il s'agit de la dimension pragmatique de l'emploi des phraséologismes, avec tout ce que cela implique comme interaction entre les acteurs de l'échange verbal, leurs relations, croyances, représentations. S'y ajoutent évidemment l'usage qui est réservé à ces séquences et la ritualisation de certains de ces usages. Tous ces éléments interviennent dans la sémantique des phraséologismes de trois manières différentes : soit ils s'inscrivent dans le sens même des séquences, soit ils prennent la forme d'un rituel langagier qui en conditionne l'emploi, soit ils servent de marqueurs extralinguistiques.

a. Contexte et éléments définitoires :

On entend par élément définitoire un élément constitutif du sens, même s'il fait partie normalement de la situation. Trois configurations peuvent être retenues :

- Ces éléments extralinguistiques s'inscrivent dans le sens global du phraséologisme.

Nous avons alors des séquences linguistiques dont le sens renferme nécessairement des ingrédients contextuels. Dans l'exemple suivant :

(21) A bon entendeur, salut !

le sens même de cette formule « Que la personne qui comprend bien en fasse son profit » (P.R.), comporte l'idée de menace et renvoie évidemment aux protagonistes concernés par l'énonciation de la formule.

Cette intégration du pragmatique a fait l'objet de plusieurs études qui ont permis d'isoler des types particuliers de séquences comme les pragmatèmes (Blanco & Mejri, 2018), les actes de langage stéréotypés (Kauffer, 2018), etc.

- Ces éléments servent à spécifier la situation de l'emploi des phraséologismes. Ils interviennent pour fournir des indications

sur les conditions dans lesquelles s'emploient de telles séquences. Cette formule :

(22) Quand on parle du loup...

ne peut s'employer que si l'on parle de quelqu'un et qu'il arrive au moment même où on a évoqué son nom. Les éléments loup et queue qui font partie de l'hémistiche tronqué jouent en quelque sorte un rôle indexical ou déictique.

- Ils permettent également l'ancrage de la séquence dans des types énonciatifs relatifs au code (oral/ écrit), aux registres de langue, aux domaines, etc. :

(23) Bien à toi.

Cet exemple renferme une formule de salutation qu'on emploie à la fin d'un message écrit destiné à quelqu'un avec qui on entretient des relations de familiarité. Code écrit, message, destinataire familier du message, le tout mis au service d'une formule finale de salutation, sont autant d'ingrédients sémantiques qui contraignent l'emploi de cette séquence. Il suffit d'en enfreindre un ingrédient et son emploi devient inapproprié : on ne peut dire à quelqu'un en le quittant « bien à toi » ; on ne peut pas employer cette formule pour commencer un message écrit ; un destinataire avec qui on n'est pas familier n'apprécierait pas une telle formule, etc. L'ancrage à la situation d'énonciation est assuré par tous ces éléments qui constituent autant de liens pragmatiques que tout emploi déviant devient incongruent. L'emploi approprié dépend donc du respect de ces facteurs de congruence pragmatique.

b. Contexte et cadre de rituels langagiers

Les éléments de congruence pragmatique évoqués précédemment conditionnent l'emploi de certaines séquences sans toutefois faire partie de leur sémantisme premier. Dans l'exemple (23), *bien à toi*, rien n'indique la contrainte par exemple du code écrit, alors que son emploi l'exige.

Cette partie du sens est en réalité la contrepartie de son figement ; ce qui signifie que le signifié final de ce genre de séquences est triplement stratifié :

(24) Signifié global final = signifié littéral + signifié global + signifié pragmatique

Le premier correspond au sens compositionnel construit à partir des constituants ; le sens global attribué à la totalité de la séquence polylexicale est le fruit d'une synthèse sémantique qui en fait ici une salutation ; la dimension pragmatique en capsule le tout dans un comportement langagier. Employer cette formule, c'est se plier à un rituel langagier avec tout ce que cela comporte comme observance rigoureuse de règles comportementales dictées par des considérations sociales, anthropologiques ou ethniques. Parmi ces rituels, on peut retenir :

- Les formules d'interaction sociale : il s'agit de séquences qu'on emploie couramment dans la vie de tous les jours pour entretenir les liens entre les membres de la société dans les différentes situations exigées par la vie en commun. Dans cet exemple :

(25) « Dites-moi, Monsieur Rider. Est-ce que votre séjour à l'hôtel vous donne satisfaction ?

- Mais oui. *Tout va très bien, je vous remercie.*
- *Votre chambre vous convient ?*
- *Absolument.*
- *Votre lit. Il est confortable ?*
- *Très confortable.*

(Kazuo Ishiguro, *L'Inconsolé*, Gallimard, Folio, 2010, p. 209)

Il s'agit d'un échange entre un hôtelier et son client où les formules employées sont faites de routines langagières. Mais il arrive que la codification de ces formules soit beaucoup plus rigide. L'exemple qui illustre le mieux ce genre de rituel, c'est celui de la politesse qui a fait l'objet de plusieurs travaux à la fois philosophiques (Bergson, 2008), historiques (Rouvillois, 2008) et linguistiques (Kerbat-Orecchioni, 2010 et 2014). Nous avons essayé d'en faire une synthèse intitulée *Les*

formules de politesse et de présentation (Mejri, 2017c) où nous avons rappelé comment la politesse se décline sous la forme de salutations, présentations, excuses, compliments, etc. dont les règles changent selon les milieux et les époques.

- Les formes discursives stéréotypées : ce sont des formules dont l'emploi s'impose dans certains types discursifs et qui participent par ce fait même de l'identité formelle de certains genres. Les textes qui se prêtent le mieux à l'usage de ces stéréotypes langagiers (Beliakov & Mejri, 2015) sont ceux qui relèvent de domaines spécifiques comme les correspondances administratives, les documents juridiques, etc. Nous illustrons ces formules par ce répertoire emprunté à Sylvie Weil (1983) dans lequel elle énumère tout un répertoire de formules par lesquelles on clôt les correspondances avec indication des contraintes qui pèsent sur les relations entre destinataire et destinataire :

(26) Un homme à un supérieur : *Je vous prie d'agréer, Monsieur le..., l'expression de mon respectueux dévouement.* »

Une femme à une supérieure hiérarchique : *idem* (remplacer « Monsieur le » par *Madame la...*) ou : « *sentiments dévoués* ».

Un homme à un supérieur à qui il est lié par une certaine affection ou de la gratitude : « *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.* »

Un homme à une femme : « *Veillez agréer Madame (la ...), l'expression de mes sentiments distingués* ».

Une femme à un homme qu'elle ne connaît pas : *idem*, ou « *Croyez, Monsieur, à mes sentiments distingués.* »

Une femme à une femme beaucoup plus âgée : des sentiments respectueux, bien sûr, ou bien : « *Permettez-moi, de vous assurer, Madame, de ma déférente amitié (vieillot, peut-être, mais joli).* »

Un homme ou une femme à une personne qu'ils connaissent un peu : « *Veillez agréer, Monsieur (ou Madame), l'expression de mes sentiments les meilleurs.* »

A un fournisseur, un hôtelier, un employé d'une compagnie, etc. : « *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs* » ou «

Veillez agréer, Monsieur mes sincères salutations ». Jadis, le fournisseur, l'hôtelier, l'employé, envoyaient leurs « *salutations empressées* ». Cela ne se fait plus.

(Sylvie Weil, « Petit répertoire de formules utiles », *Trésor de la politesse française*, Belin, 1985, pp. 87-88)

- Les formules sacrées ou magiques : avec ce genre de formules, on touche au sacré où les formules véhiculent, en plus des contraintes strictes de leur emploi, une vision du monde dont l'une des expressions réside dans la dimension langagière. Les exemples prototypiques dans ce domaine sont les formules de prière, les versets de certains textes, etc. Nous choisissons par exemple le premier pilier de l'Islam qui est la profession de foi . Il suffit de l'énoncer pour accéder à cette religion :

أشهد أن لا إله إلا الله و أن محمدا رسول الله (27)

J'atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah, et que Mohammed est l'envoyé de Dieu (son prophète)

Dans ce cas de figure précis, il s'agit de formules qui se muent en actes. Cette dimension performative est évidemment étroitement liée au caractère figé de la formule. Même s'il arrive dans la pratique qu'on fasse l'économie de l'élément introductif *أشهد أن* (*J'atteste que*), ce segment éliminé demeure toujours sous-entendu parce que le simple fait de proférer la suite représente une reconnaissance du contenu, ce qui vaut l'acte d'attestation.

c. Contexte et marqueurs de domaines, de spécialités, de hiérarchie, d'appartenance sociale, etc.

Nous ne développons pas cet aspect ; nous nous limitons à rappeler que sur le plan sémiotique, la simple forme figée du signifiant évoque ces multiples aspects ; ce qui signifie que la langue dédie ces formes à ces emplois et les charge par conséquent d'un pouvoir emblématique qui fait que le recours à la forme implique toutes sortes d'indications comme :

- la spécialité ou le domaine : dans cet exemple la simple formulation renvoie au domaine administratif :

(28) *À qui de droit ; Pour servir et valoir ce que de droit.*

- la hiérarchie :

(29) *Garde- à- vous !*

Cette formule renvoie tout de suite au cadre militaire et aux ordres qui ne peuvent être donnés que par la hiérarchie.

- l'appartenance sociale : tous les argots et les codes cryptonymiques sont marqués socialement. Mais il arrive que certaines séquences passent à la langue générale tout en restant marquées par leur origine. La chanson de Renaud dans les années soixante-dix du XX^e siècle *laisse béton* en est la parfaite illustration: une expression obtenue par une interversion des syllabes (de Verlan) du second segment de la séquence *laisse tomber* a donné lieu à cette forme dont l'emploi sert à lui seul de marqueur sociologique.

4. Phraséologie et contenus cultures

Du point de vue de la linguistique strictement formel, le sens est réduit aux signifiés de base qui interviennent dans la communication courante à travers les énoncés dont la signification est construite à partir des signifiés des éléments lexicaux et des règles de la combinatoire syntaxique. Cette vision exclut évidemment cet autre pan de la langue, la dimension culturelle. L'anthropologie linguistique et l'ethnolinguistique depuis le XIX^e siècle et surtout à partir de l'hypothèse de Sapir-Whorf (Darnel, 1999) selon laquelle il y aurait une interdépendance entre les langues employées et la forme de la pensée, plusieurs travaux, notamment en didactique (Galisson, 1988), en lexicographie (Rey, 2005; Pruvost, 2006) et en traductologie (Ladmiral, 2018) montrent l'impact que la culture a sur les langues et vice versa. Nous ne débattons pas ici de cette problématique, nous renvoyons aux classiques dans ce domaine. Nous relevons, pour ce qui concerne les phraséologismes, un ensemble de faits culturels dont on ne peut pas faire l'économie lors de l'emploi de ces séquences :

- Les traces mémorielles que comportent les séquences figées grâce à leur polylexicalité : ces traces sont véhiculées par les mots qui constituent le signifiant pluriel de la séquence. Leur signification propre fournit toujours la possibilité d'avoir accès à l'origine discursive de la séquence. Cette mémoire phraséologique, qu'elle soit réelle ou supposée, est toujours reconstruite en cas de besoin et fait l'objet, quand elle est interrogée, de toutes sortes de commentaires épilinguistiques. Elle se décline dans l'usage sous la forme d'au moins trois indices :
- Le profil dénommatif choisi : on sait que la même réalité ou le même concept peut être dénommé de plusieurs façons selon l'aspect sous lequel on veut le considérer et le fixer dans la langue au moyen de la dénomination qui lui est assignée. C'est ce qui explique l'existence de plusieurs phraséologismes équivalents (ou synonymes) ou polysémiques. Dans le premier cas, le même concept (ou réalité) bénéficie de plusieurs profils dénommatifs ; dans le second, le même profil est partagé par plusieurs concepts :

(30) *mourir, rendre l'âme, passer l'arme à gauche...*

(31) *Œil de perdrix* (espèce de silex, nœud de bois, point de broderie, tissu ouvré, émail, petite tumeur bénigne...)

- La présence dans le signifiant polylexical de noms propres évoquant des personnages, des lieux, des événements :

(32) *Franchir le Rubicon* ; Ce n'est pas *le Pérou* ; Il faut rendre à *César* ce qui est à *César*.

- Les calques par lesquels des éléments culturels étrangers sont introduits dans la langue emprunteuse comme c'est le cas dans l'exemple suivant emprunté par le français à l'anglais :

(33) *It's not my cup of tea/ Ce n'est pas ma tasse de thé.*

Le discours métalinguistique ou épilinguistique comporte des commentaires, le plus souvent anecdotiques par lesquelles on cherche à expliquer l'origine de certaines séquences :

- (34) Maurice Rat dans *Dictionnaire des locutions françaises 1987*, à propos de la séquence *acheter chat en poche* : « Cette vieille locution vient peut-être de la fraude qui consiste à faire passer un chat de gouttière pour un lapin ou un lièvre. Elle n'est pas la seule où entre le mot chat, mais elle est la seule qui soit d'une explication incertaine [...] ».

On peut ajouter l'ensemble des connotations, stéréotypes ou préjugés qui accompagnent l'usage de plusieurs séquences. On peut illustrer cela par la décision prise en France en 2017 de remplacer *nègre littéraire* par *prête-plume*. L'objectif est d'éviter la connotation péjorative qui colle au mot nègre. Il ne s'agit pas là d'une exception. Dans l'usage courant, il arrive souvent qu'on évite certaines expressions pour ne pas froisser l'interlocuteur ou tout simplement pour ne pas favoriser certaines interprétations jugées non conformes à l'intention du locuteur.

5. Conclusion

Trois points sont à retenir :

- Le caractère pluriel du signifiant polylexical implique une dualité sémantique qui en conditionne l'emploi en tant qu'unité globale ;
- Cotexte et contexte interviennent dans la complétude sémantique des phraséologismes ;
- Le sens des phraséologismes n'est pas réductible à l'ensemble des sèmes définitoires ; il englobe une dimension encyclopédique et culturelle non moins importante.

Bibliographie

- Anscombe, J.-C. (2000). La parole proverbial. *Langages*, 139. Paris: Larousse.
- Anscombe, J.-C. (2003). Les proverbes sont-ils des expressions figées ?. *Cahiers de lexicologie*, 82, 159-173. Paris: Champion.
- Anscombe, J.-C. (2015). Classification(s) et critères de classification dans le domaine parémique. In V. Beliakov, & S. Mejri (Eds.), *Stéréotypie et figement. A l'origine du sens* (pp. 15-37). Toulouse: Presses universitaires du Midi.
- Beliakov, V., & Mejri, S. (Eds.) (2015). *Stéréotypie et figement. A l'origine du sens*. Toulouse: Presses universitaires du Midi.

- Blanco, X., & Sfari, I. (2018). *Lexicologie(s): approches croisées en sémantique lexical*. New York, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, Oxford, Wien: Peter Lang.
- Blanco, X., & Mejri, S. (2018). *Les pragmatèmes*. Paris: Classiques Garnier.
- Bergson, H. (2008). *La politesse*. Paris: Payot & Rivages.
- Ben Amor, T. (2018). Le défigement face au principe de congruence. *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86), 99-112. Paris: CILF.
- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique, 2 édition*. Bruxelles: De Boeck & Duculot.
- Conenna, M. (2000). Structures syntaxiques des proverbes français et italiens. *Langages*, 139, 27-38. Paris: Larousse.
- Colson, J.-P. (2018). Les traces du figement dans les corpus linguistiques : une étude de cas. In S. Mejri (Ed.), *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86), 129-145. Paris: CILF.
- Darnell, R. (1999). Benjamin Lee Whorf et les fondements boasiens de l'ethnolinguistique, *Anthropologie et Sociétés*, 23(3), 153-168.
- Dotoli, G. (Ed.) (2010). *Alain Rey. De l'artisanat du dictionnaire à la science du mot*. Paris: SchenaEditore et Hermann Éditeurs.
- Galisson, R. (1988). Cultures et lexicatures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée. *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale, Hommage à Bernard Pottier*, 7, 325-341.
- Gréciano, G. (1983). *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Metz: Université de Metz.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris: Ophrys.
- Gross, G. (2015). Sur la notion d'opacité. In V. Beliakov, & S. Mejri (Eds.), *Stéréotypie et figement. A l'origine du sens* (pp. 79-89). Toulouse: Presses universitaires du Midi.
- Grossmann, F., Mejri, S., & Sfar, I. (2017). *La phraséologie française : sémantique, syntaxe, discours*. Paris: Champion.
- Guilbert, L. (1986). Fondements lexicologiques du dictionnaire. In *Grand Larousse de la langue française* (pp. IX- LXXXI). Paris: Librairie Larousse.
- Kauffer, M. (2018). Réflexions sur les actes de langage en phraséologie. In S. Mejri (Ed.), *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86), 69-82. Paris: CLIF.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). L'impolitesse en interaction. Aperçus historiques et étude de cas. *Lexis. Journal in English Lexicology*, 2, 35-60.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2014). (Im)politesse et gestion des faces dans deux types de situations communicatives : petits commerces et débats électoraux. *Pragmatica sociocultural /sociocultural Pragmatics*, 2(2), 293-326.`

- Kleiber, G. (2000). Sur le sens des proverbes. *Langages*, 139, 39-58.
- Kleiber, G. (2016). Problèmes de « dire » : comme on dit et les énoncés sentencieux. In S. Mejri, & G. Gross (Eds.) (2016), *Phraséologie et profils combinatoires. Lexique, syntaxe et sémantique. Hommage à Peter Blumenthal* (pp. 75-90). Paris: Champion.
- Kleiber, G. (2018). Expressions figées et proverbes à la croisée de l'opposition transparence/opacité. In O. Soutet, S. Mejri, & I. Sfar (Eds.), *La phraséologie : théories et applications* (pp.33-58). Paris: Champion.
- Ladmiral, J.-R. (2018). Phraséologie et traduction. In O. Soutet, S. Mejri, & I. Sfar (Eds.), *La phraséologie : théories et applications* (pp.287-300). Paris: Champion.
- Lamiroy, B., Klein, J.-R., Labelle, J., Leclère, Ch., Meunier, A., & Rossari, C. (Eds.). (2010). *Les expressions figées de la francophonie. Belgique, France, Québec, Suisse*. Paris: Ophrys.
- Martin, R. (1992). *Pour une logique du sens (2ème édition)*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Martin, R. (2016). *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris: Académie des Inscriptions et Belles-lettres.
- Mejri, S. (1997). *Le Figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis: Publications de la Faculté de la Manouba, 50-51. DOI: 10.3406/igram.1998.2893.
- Mejri, S. (1998). La Mémoire des séquences figées : une troisième articulation ? ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique. *La Mémoire des mots, Actualité Scientifique*, 3-11. Tunis: AUPLF-UREF.
- Mejri, S. (2003). Introduction : polysémie et polylexicalité. *Polysémie et polylexicalité, Syntaxe et sémantique*, 5, 13-30.
- Mejri, S. (2006). Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : le problème du mot. *Cahiers de lexicologie*, 89(2), 209-221.
- Mejri, S. (2013). Figement et défigement : problématique théorique. *Pratiques*, 159-160, 79-97.
- Mejri, S. (2014). Congruence linguistique. In A. Rey, P. Brunel, Ph. Desan, & J. Pruvost (Eds.), *De l'ordre et de l'aventure. Langue, littérature, francophonie, Hommage à Giovanni Dotoli* (pp. 355-361). Paris: Hermann.
- Mejri, S. (2017a). L'Expression du contenu grammatical, entre morphosyntaxe et lexique », In C. Badiou-Montferrand, S. Bajric, & Ph. Monneret (Eds.), *Penser la langue. Sens, texte, histoire* (pp. 293-307). Paris: Champion.
- Mejri, S. (2017b). Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage. In C. Carvalho, M. Planelles Iváñez, & E. Sandakova (Eds.), *De la langue à l'expression: le parcours de l'expérience*

- discursive. *Hommage à Marina Aragón* (pp. 123-144). Alicante: Universitat d'Alacante.
- Mejri, S. (2017c). *Les formules de politesse et de présentation*. Paris: Editions Garnier.
- Mejri, S. (2018a). Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage. *Verbum*, XL(1), 7-19. Nancy: Université de Lorraine.
- Mejri, S. (Ed.) (2018b). *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86). Paris: CILF.
- Mejri, S. (2018c). La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs. In S. Mejri (Ed.), *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86) (pp. 5-32). Paris: CILF.
- Mejri, S. (2018d). L'unité lexicale au carrefour du sens. La troisième articulation du langage. In X. Blanco, & I. Sfar (Eds.), *Lexicologie(s). Approches croisées en sémantique lexicale* (pp. 19-49). New York, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, Oxford, Wien: Peter Lang.
- Mejri, S., & Gross G. (Eds.) (2016). *Phraséologie et profils combinatoires. Lexique, syntaxe et sémantique. Hommage à Peter Blumenthal*. Paris: Champion.
- Mel'čuk, I. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... *Cahiers de Lexicologie*, 102, 129-149. Paris: Classiques Garnier.
- Mel'čuk, I., & Polguère, A. (2007). *Lexique actif du français*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Pamies, A. (2018). Le concept de culturème en sémantique contrastive. In S. Mejri (Ed.), *La phraséologie française, numéro du Français moderne*, 1(86), 113-127. Paris: CILF.
- Polguère, A. (2018). Traitement lexicographique des collocations à collocatif actanciel. In I. Sfar, & P.-A. Buvet (Eds.), *La phraséologie entre fixité et congruence, Hommage à Salah Mejri* (pp. 265-287). Paris: Academia, l'Harmattan.
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires, outils d'une langue et d'une culture*. Paris: Ophrys.
- Rey, A., & Morvan, D. (Eds.) (2005). *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris: Le Robert.
- Rey, A. (2011). *Le petit Robert de la langue française*. Paris: La Robert.
- Rouvillois, F. (2008). *Histoire de la politesse de 1789 à nos jours*. Paris: Flammarion.
- Sfar, I., & Buvet, P.-A. (Eds.). (2017). *La phraséologie entre fixité et congruence. Hommage à Salah Mejri*. Paris: Academia, l'Harmattan.
- Soutet, O., Mejri, S., & Sfar, I. (Eds.). (2018a). *La phraséologie : théories et applications*. Paris: Champion.

- Soutet, O., Mejri, S., & Sfar, I. (Eds.). (2018b). *Phraséologie et discours*. Paris: Champion.
- Soutet, O., Mejri, S., & Sfar, I. (Eds.). (2018c). *La phraséologie contrastive*. Paris: Champion.
- Tamba, I. (2000). Formules et dire proverbial. *Langages*, 139, 110-118. Paris: Larousse.
- Weil, S. (1985). *Trésors de la politesse française*. Paris: Belin..
- Zhu, L. (2013). *Typologie du défigement dans les médias écrits français*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Paris: Université Paris 13.